



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DU 14 février 2024 Réalisée par visioconférence

Présents : Nicolas Pouyadou, Pierre Faugere, Jean-Pierre Gabarroca, Erwan Lechat, Fernand Lajo, Stéphane Ivars, Fabrice Muscari

Excusés : Laurence Guilbert Julien, Pierre Avellan, Cyril Lazartigues, Gérard Thoquenne

Absents : Yves Tastet, René Guidoni

Début de réunion : 20h30.

ORDRE DU JOUR

- La solution tangor/pedigree (<https://pointer.tangor.net/> ou <https://pedigree.setter-anglais.fr>) d'Hervé Brabant :
 - démo/explication
 - Propriété intellectuelle + points juridiques à négocier
 - Couverture du risque en cas de défaillance (récupération des sources, asso qui s'occupe du site, ...)

Revue de HelloAsso pour valider les pages, les informations

demandées : <https://www.helloasso.com/associations/pointer-club-francais/adhesions/adhesion-2024>

- Politique tarifaire des adhésions
- Fonctionnement général de nos futurs outils
 - Site de comm wordpress
 - Tangor
 - HelloAsso
 - Emailing Brevo
 - Réseaux sociaux
 - Site de consultation des revues
 - Boutique du club (wordpress ou HelloAsso).

Le Président souhaite la bienvenue à tout le monde et excuse, Laurence Guilbert Julien, Cyril Lazartigues, Gérard Thoquenne et Pierre Avellan qui ne peuvent se joindre à nous. Le quorum est atteint avec 7 membres présents.

- Gestion des adhérents – Fabrice Muscari

Faisant suite à la démission de Jérôme Pecourt, Pierre Faugere pressenti pour occuper le poste, n'a pas le temps nécessaire pour une gestion optimale de cette tâche extrêmement importante. Le président propose de solliciter quelqu'un qui lui paraît adapté pour ce poste. Il s'agit de notre délégué de Provence, Jean Pierre Michel qui à le temps de s'occuper de cette tâche, il a surtout une grande expertise du monde associatif hors cynophilie. Avant de proposer son nom à cette réunion, le président à pris avis auprès des personnes qui le connaissent le mieux c'est-à-dire Stéphane Ivars et Pierre Avellan. Les deux membre cités sont

favorables et pensent que celui-ci pourrait faire un bon candidat. Une discussion s'engage sur la nécessité, après la période que nous avons traversé, d'avoir quelqu'un d'extrêmement disponible à ce poste pour répondre aux adhérents et qui soit très réactif dans les demandes. Il est abordé par Stéphane Ivars la possibilité d'une cooptation immédiate du fait des postes vacants actuels et de l'importance de ce poste pour la gestion du club. Le président n'est pas favorable à cette proposition, il faut d'abord que le candidat découvre l'activité et la responsabilité qui lui incombe et que le comité puisse avoir un avis sur le candidat et sa façon de travailler. Il est rappelé par l'ensemble des membres présents qu'en cas de cooptation, celle-ci doit être validée à l'assemblée générale de la nationale d'élevage pour être effective. Au terme de la discussion, il est validé à l'unanimité de proposer ce poste à Monsieur Michel en lui demandant d'occuper ce poste sans cooptation pour l'instant. Nous référons un point avant la nationale d'élevage d'une part pour voir si le candidat est motivé pour continuer cette mission et d'autre part après avoir pris l'avis des membres du comité sur la façon de travailler du candidat. Le cas échéant, il pourrait être proposé à l'AG une cooptation de Mr Michel sur un poste qui sera sortant en 2025.

- Point sur le site - Nicolas Pouyadou.

Nicolas Pouyadou refait l'historique sur l'évolution de notre réflexion sur le site Internet. Après avoir envisagé la création complète et la programmation d'un site Internet extrêmement onéreux, nous étions partis sur la formule, plus abordable, de la Société Centrale Canine. Force est de constater que depuis un an les demandes d'évolutions faites n'aboutissent pas. Il semble que nous soyons dans une impasse sur ce projet. Il y a eu des discussions en amont de la réunion entre le Président, Nicolas Pouyadou, Stéphane Ivars et Jean-Pierre Gabarroca sur ce que l'on attend du site. Nous avons pris exemple sur le site du club du setter anglais qui nous paraissait fonctionnel pour les utilisateurs et surtout pour les membres du comité qui s'en occupe. Celui-ci est constitué en deux parties, une partie que l'on pourrait considérer de façade, qui permet d'accéder au site et d'avoir les infos courantes et une partie de gestion de la base de données qui est la base de TANGOR gérée par Monsieur Brabant. Celle-ci est très facile d'utilisation. Elle est actuellement la base la plus consultée sur internet au niveau des pedigrees, des simulations de portées etc... Un contact a été pris avec Monsieur Brabant par Nicolas Pouyadou qui est tout à fait prêt à collaborer avec le Pointer club selon la même formule qu'avec le setter anglais. Aucun contrat financier n'est à priori prévu. Fernand Lajo rappelle que nous avons été sollicités par Monsieur Brabant il y a sept ou huit ans pour utiliser sa base pour lequel le pointer club et son président de l'époque Pierre Avellan n'avait pas donné suite. Fabrice Muscari qui avait participé aux discussions à cette période, rappelle que cette époque-là c'était le début de la base et de que l'on ne savait pas comment elle allait évoluer et si elle n'allait pas devenir payante comme ce fut le cas avec une base qui était en cours à l'époque, qui s'appelait « *setter inglese* ». Depuis les choses ont bien changé. Cette base a pris le leadership au niveau du référencement Internet et que la majorité des données qui l'a constituée sont des données publiques accessibles via la SCC. Cette base présente plusieurs avantages notamment l'implémentation automatique des résultats français dans la fiche des chiens. La saisie des résultats étrangers et des résultats d'expositions

est très simple, ce qui est confirmé par Jean-Pierre Gabarroca. Une démonstration est faite par Nicolas Pouyadou. Après discussion cette formule est validée. Deux devis ont déjà été demandés par Nicolas pour qu'une entreprise professionnelle crée la façade du site Internet. Nous allons reprendre attache auprès de Monsieur Brabant pour formaliser le partenariat avec le Pointer club.

- Adhésion en ligne - Nicolas Pouyadou

Nicolas nous montre ce qu'il a travaillé depuis notre dernière réunion de décembre sur Hello Asso qui est le logiciel de paiement en ligne. L'utilisation est extrêmement simple et permet l'implémentation automatique de la liste du fichier des adhérents. Il est validé la mise en place dès que possible pour l'adhésion en ligne de la campagne 2024.

Le président informe qu'il sera discuté à la Nationale d'élevage, une proposition de tarif préférentiel pour favoriser l'adhésion en ligne pour la campagne 2025. Par ailleurs, il demande aussi que ce logiciel soit intégré sur la plate-forme des revues numériques pour laquelle il remarque qu'il n'y a eu aucune publicité sur les réseaux sociaux qui sont le cœur de cible, ni de référencement sur internet ce qui la rend confidentielle. Il va falloir remédier à cette lacune.

Le comité n'aborde pas d'autres sujets

La réunion prend fin à : 22h30

*Stéphane IVARS
Secrétaire Général*